



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 54507

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés de mise en oeuvre de la réduction du temps de travail dans le secteur de l'aide à domicile. En effet, les divers accords nationaux conclus par les partenaires sociaux n'ont pas été agréés à ce jour. Il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour assurer le financement des 35 heures dans ce secteur professionnel qui, avec 12 000 personnes employées, tient une place importante dans le domaine de l'action familiale et sociale.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54507

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2000, page 6695